

# Qui êtes-vous ?

Chaque année l'A.B.F. enregistre un nombre important de nouvelles adhésions. Mais au lieu d'augmenter les effectifs, ces nouveaux membres ne viennent guère que compléter les vides laissés par le départ d'autres membres.

Ceci nous le savions empiriquement, comme nous savions qu'il en résultait une évolution de la place relative occupée par les différentes sections ou les différents groupes régionaux qui forment l'association.

En 1987, nous avons eu l'occasion d'évaluer avec plus de précision ce phénomène et de tenter d'en connaître les causes. Ceci d'une part grâce à un travail statistique effectué sur notre fichier et, d'autre part, par une enquête que nous avons réalisée en mai et en juin. Nous publions ci-dessous, les principaux résultats de ces deux études.

L'étude statistique a été effectuée, dans le cadre d'une U.V. d'analyse démographique, en vue de l'obtention d'un DESS d'expert démographie, par Delphine Antoine. Il ne nous est pas possible de la reproduire intégralement, mais elle est conservée, à la disposition de tous ceux qui souhaiteraient la consulter, dans les locaux de l'A.B.F. Nous en avons extrait les passages qui nous concernent le plus directement.

L'enquête qu'analyse plus loin Pascale Destouches, nous a permis une première constatation : en quatre ans 20 % de nos adhérents sont "partis sans laisser d'adresse" ou ont cessé d'exercer le métier de bibliothécaire. Voici qui apporte un sérieux démenti à tous ceux qui voient en nous une profession particulièrement figée !

## Travail sur le fichier des adhérents de l'ABF.

par Delphine ANTOINE

### 1. CADRES ET OBJECTIFS DU TRAVAIL

Un certain nombre de professionnels dans plusieurs secteurs d'activité ont éprouvé le besoin de s'organiser en associations dans lesquelles on retrouve à des nuances près comme objectifs :

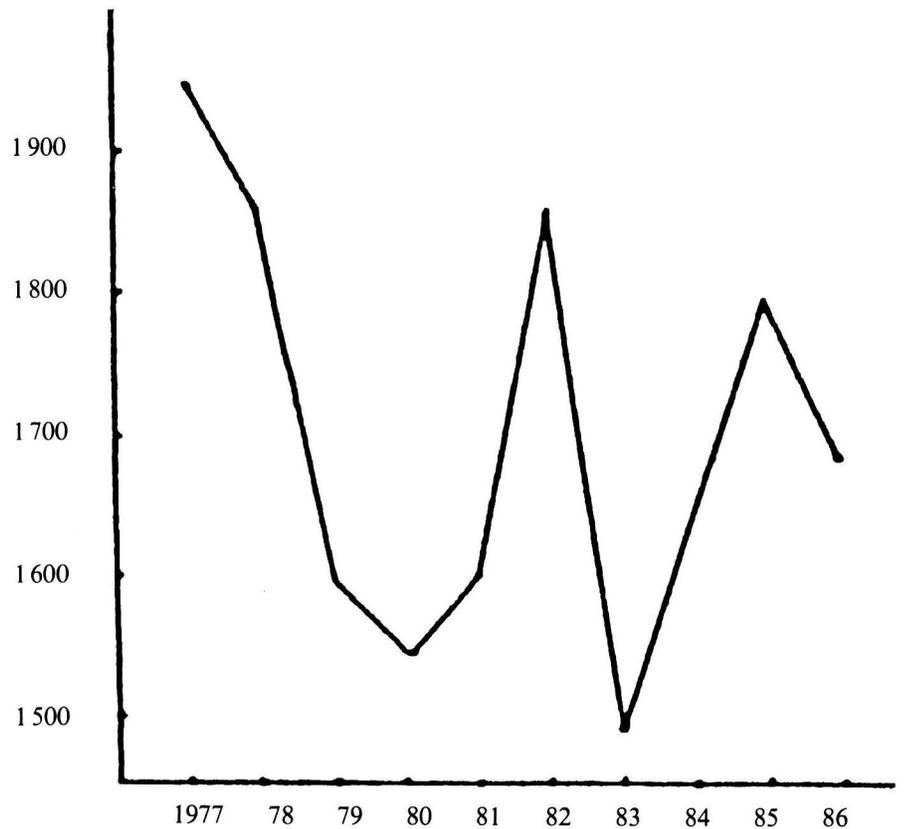
- la reconnaissance et la défense de la profession,
- la défense de l'emploi dans le secteur d'activité,
- la promotion de la profession et l'action en faveur de la formation.

Dans le secteur des bibliothèques et de la documentation, on trouve plusieurs associations de ce type dont l'Association des bibliothécaires français...

Cette association, qui comptait en 1986: 1685 membres, s'est posée récemment un certain nombre de questions concernant son fonctionnement. Tout d'abord d'ABF avait pu noter dans les 10 ans passées, des fluctuations non négligeables de l'effectif des adhérents, ce que montre bien le graphique suivant:

## EVOLUTION DU NOMBRE D'ADHERENTS A L'ABF

TOTAL ADHERENTS	ANNEE
1949	1977
1859	1978
1599	1979
1543	1980
1602	1981
1868	1982
1488	1983
1654	1984
1796	1985
1685	1986

EFFECTIFS  
D'ADHERENTS

S'il y a de nombreuses nouvelles adhésions chaque année, il y a aussi des départs, émanant il semblerait le plus souvent, d'adhérents récents mais aussi parfois de membres qui ont joué un rôle actif.

Par ailleurs, l'association avait l'intention d'informatiser son fichier d'adhérents et souhaitait étudier d'un peu plus près le fichier existant afin de mieux envisager sa gestion future.

Le travail effectué ici est à restituer dans le cadre de ces préoccupations et dans le cadre d'un cursus universitaire en démographie, pour lequel il fallait effectuer une analyse, si possible en

appliquant les méthodes de la démographie, sur n'importe quelle population, le terme population étant ici pris au sens statistique.

Pour répondre à la préoccupation de l'association concernant les abandons, il semblait nécessaire de mesurer l'ampleur du phénomène et son évolution, puis de repérer si les membres qui quittaient l'ABF n'avaient pas des spécificités par rapport à l'ensemble des adhérents. Nous avons pour cela travaillé sur le fichier des adhérents ayant cotisé en 1986 puis sur celui des membres ayant quitté l'association entre 1981 et 1986.

## 2. SOURCES ET METHODES UTILISEES

L'analyse de type démographique sur les données disponibles n'a pas été possible, en raison de la nature même de ces données. En effet, il n'existe pas pour l'instant de données sur l'âge et par ailleurs il n'a pas été possible de comptabiliser ceux qui quittent l'ABF année par année. Nous avons donc surtout travaillé avec les méthodes d'analyse statistiques...

Les données sur l'association sont de 2 natures. Nous avons d'abord travaillé sur les registres de cotisation de 1977 à 1986. Les chiffres recueillis portent sur :

- les effectifs de membres ayant cotisé, par année;
- la répartition en effectifs des membres selon la section ABF choisie, par année, entre 1981 et 1986;
- la répartition en effectifs des membres selon le groupe régional choisi au sein de l'ABF, par année, entre 1981 et 1986.

Pour ce qui est du travail sur les fichiers de l'association, nous avons travaillé directement sur ces fichiers, en prenant la précaution de respecter l'aspect confidentiel des renseignements recueillis. Ces fichiers sont constitués d'après les feuilles d'adhésion, et l'on peut penser qu'il existe quelques biais concernant

certaines variables, notamment la fonction en raison de la présentation même de ces feuilles d'adhésion. Nous aurions souhaité travailler sur l'ensemble de la population, mais pour des raisons liées à l'absence de matériel informatique au siège de l'association et au fait que les fichiers ne pouvaient être mobilisés trop longtemps à l'extérieur, nous avons dû opérer des sondages.

Pour cela nous avons prélevé dans le fichier des adhérents ayant cotisé en 1986, tous ceux dont le nom commence par A, B ou C, soit 392 personnes sur un total de 1685. Ce qui donne une fraction de sondage de l'ordre de 23,3 %, soit un peu moins d'un quart. Il semble, d'après un certain nombre d'études effectuées en France et compte tenu du fait que la population est en grande majorité française avec une forte proportion dans la région parisienne, que l'on peut considérer cet échantillon comme assez représentatif de l'ensemble des adhérents, même si pour certaines variables on peut supposer qu'une étude sur le total des effectifs donnerait de légères différences dans les résultats obtenus. Par ailleurs le fait de considérer cet échantillon comme représentatif nous a permis de poser comme hypothèse qu'il aurait pu être tiré de façon aléatoire, ce qui nous autorise à effectuer un certain nombre d'estimations à partir des résultats observés.

Nous avons ensuite travaillé sur le fichier concernant les membres qui ont quitté l'association entre 1981 et 1985. Sur un ensemble de 1399 personnes, nous avons prélevé celles dont le nom commence par A, B, C, D, E, soit 485 individus, ce qui donne une fraction de sondage de presque 35 %, soit un peu plus d'un tiers. Les considérations sur cet échantillon sont de même ordre que pour le précédent tirage.

A partir de ces deux tirages, nous avons créé deux fichiers en utilisant pour chaque individu les données disponibles suivantes :

- le sexe;
- la date d'adhésion à l'association;
- la date de résiliation (nous avons inscrit ici l'année de non renouvellement de cotisation);
- la fonction professionnelle;
- le type de l'employeur;
- le statut de l'employeur (public ou privé);
- la région d'origine;
- le groupe régional choisi par l'adhérent (il peut différer de la région d'origine);
- le montant de la dernière cotisation versée à l'association;
- la section choisie au sein de l'ABF.

Une fois la collecte effectuée nous avons pour chaque fichier établi des tris à plat qui ont permis de trouver les effectifs observés par caractéristique et de calculer ensuite des fréquences relatives, c'est-à-dire le pourcentage de l'effectif observé, pour une caractéristique, par rapport à l'effectif total de l'échantillon...

Il semblerait souhaitable de travailler sur un échantillon plus grand pour avoir une précision meilleure au niveau des résultats. Il faudra par conséquent être prudent dans les commentaires et prendre les chiffres obtenus plutôt pour des indicateurs de tendance.

Il faut souligner que dans les tris effectués certains des résultats donnent des effectifs très petits, nous avons cependant calculé des fréquences pour tous les effectifs. Il faudra donc, comme précédemment, être prudent en ce qui concerne les commentaires sur les fréquences liées à des effectifs très petits.

## 3. CE QU'AURAIT ETE UNE ETUDE DE TYPE DEMOGRAPHIQUE

### Le choix du thème.

Le choix du thème doit être lié aux préoccupations de l'association. Il semble donc intéressant et utile de prendre comme phénomène à étudier l'abandon de l'association par certains de ses membres. L'abandon ici ne correspond pas à une sortie définitive des individus hors de la population étudiée; en effet certains des membres qui quittent l'association, réadhèrent parfois plus tard. L'abandon est donc ici un

phénomène renouvelable et les principes généraux qui guideront l'étude seront sensiblement ceux utilisés lors de toute étude sur la fécondité de tout rang ou la nuptialité de tout rang. On appliquera ici essentiellement les méthodes de l'analyse transversale qui semblent plus être appropriées au type de renseignements dont l'association peut avoir besoin et à la manière dont un fichier d'adhérents peut être géré. Certains indices issus du longitudinal seront cependant utilisés en complément ou pour expliquer les chiffres trouvés lors de l'analyse du moment.

#### 4. PRESENTATION GENERALE DE L'ABF

L'ABF a été créée en 1906 avec comme premier objectif de "s'occuper de toutes les questions concernant les intérêts des bibliothèques et des bibliothécaires". En 1906 elle regroupe environ 200 personnes, en 1961 le nombre d'adhérents passe à environ 900 et en 1986 il est de 1685. Les statuts de l'association ont été reformulés en 1972 et définissent ainsi de façon plus précise les objectifs, l'organisation et les moyens d'action de l'association...

#### 5. LES ADHERENTS AYANT COTISE A L'ABF EN 1986

L'ABF a pu recenser 1685 cotisations d'adhérents pour l'année 1986. Dans le cadre de cette étude, nous avons travaillé sur un échantillon de 392 indi-

vidus, en prélevant dans le fichier des cotisants en 1986, ceux dont le nom commence par A, B ou C.

Les chiffres sont donnés sous trois formes:

- les **effectifs observés** représentent la part de l'échantillon observé qui possède une caractéristique donnée,
- les **fréquences relatives** représentent le pourcentage de l'effectif observé pour un caractère donné par rapport à l'effectif total. Si par exemple on trouve sur 392 personnes 339 femmes, la fréquence relative sera de 339 divisé par 392, le tout multiplié par cent,
- les **fréquences cumulées** seront ajoutées aux deux premiers chiffres dans certains cas. Ces fréquences cumulées sont des sommes de fréquences relatives.

#### Répartition par sexe:

	Effectif observé	Fréquence relative
Sexe non déterminé	1	0.3 %
Hommes	52	13.3 %
Femmes	339	86.5 %
Total	392	100.10 %

On peut remarquer que la grande majorité de ceux qui ont cotisé à l'ABF en 1986 est constituée de femmes, qui représentent 86.5 % de l'effectif observé, ce qui n'est guère surprenant si l'on tient compte de la très grande part des femmes dans les corps profes-

sionnels où l'ABF est susceptible de recruter ses membres. Ainsi d'après un certain nombre d'auteurs il y aurait aujourd'hui parmi les professionnels des bibliothèques entre 80 % et 85 % de femmes.

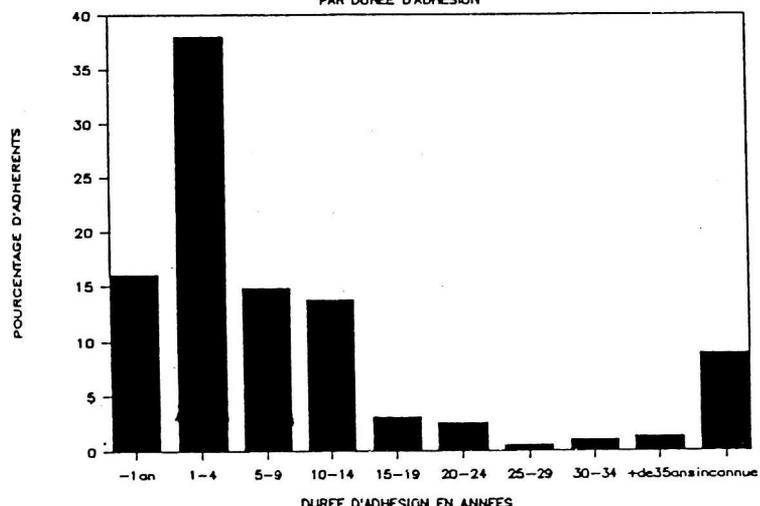
Si l'on se réfère au recensement de 1982 on trouve que parmi les bibliothécaires, archivistes, conservateurs et documentalistes de la fonction publique, il y a 75 % de femmes; ce chiffre est plus grand que le précédent car dans celui-ci sont compris des professions qui ne le sont pas dans le chiffre de 1984 et qui ont un plus fort taux de masculinité, notamment les archivistes et les documentalistes. On pourra noter que cette répartition par sexe peut varier selon certaines caractéristiques, en particulier si l'on observe la fonction. Ainsi la proportion d'hommes rencontrée parmi les conservateurs est de 24,4 %, chez les bibliothécaires elle est de 14,6 % et chez les bibliothécaires-adjoints elle est de 6,1 %, alors que la proportion de femmes est pour ces trois catégories, respectivement de 75,6 %, 85,6 %, 93,1 %. On peut ainsi noter que parmi ceux qui ont cotisé à l'ABF en 1986, si l'on considère les fonctions liées aux bibliothèques, plus on s'élève dans la hiérarchie plus la proportion d'hommes augmente. Ceci résultant de l'observation d'une sous population, il ne saurait être question d'extrapoler ces chiffres à l'ensemble des professionnels des bibliothèques sans vérification préalable !

DATE DE PREMIERE ADHESION ET

DUREE D'ADHESION

#### PROPORTION DES COTISANTS 1986

PAR DUREE D'ADHESION



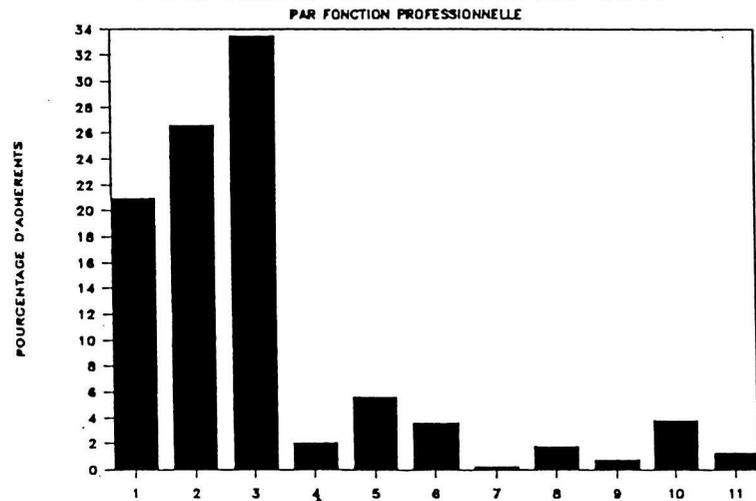
Si l'on considère la date d'adhésion de ceux qui ont cotisé pour l'année 1986, on peut constater que le plus ancien est rentré dans l'association en 1938, comptabilisant ainsi en 1986 48 ans de présence à l'ABF. On peut noter la part importante de ceux entrés à l'association entre 1982 et 1985, ils représentent 38,01 % de l'échantillon observé. Enfin, environ 69 % de ceux qui ont cotisé en 1986 ont moins de 10 ans

d'adhésion et 82,36 % moins de 15 ans d'adhésion; la part de ceux qui ont plus de 20 ans d'adhésion est elle de 5,35 % du total des présents en 1986, soit environ 1 sur 20.

\*Ceux qui ont une durée d'adhésion inférieure à un an sont ceux qui comptabilisés pour l'année 1986 ont payé leur première cotisation la même année.

## Fonction professionnelle

## PROPORTION DES COTISANTS 1986



## Codes des fonctions professionnelles

FONCTION	CODE
Conservateur toutes catégories confondues	1
Bibliothécaire	2
Bibliothécaire-adjoint	3
Discothécaire	4
Employé de bibliothèque	5
Documentaliste et aide documentaliste	6
Enseignant professionnel	7
Directeur responsable sans mention	8
Elève bibliothécaire	9
Autre cas	10
Non précisé	11

Il faut mentionner que si la plupart de ces chiffres concernent des personnes qui exercent une activité salariée, dans ces mêmes chiffres sont incluses des personnes qui exercent à titre de bénévoles. Ainsi parmi les bibliothécaires 7,69 % appartiennent à l'association "Culture et Bibliothèque pour Tous". Il convient donc de considérer que dans ce cas c'est plus le type d'activité qui a été déclaré plutôt qu'une fonction professionnelle. Il serait peut-être intéressant de mieux cerner les activités de type bénévoles parmi les adhérents de l'ABF. Cela n'a pas été possible dans le cadre de ce travail, avec les données disponibles.

Par ailleurs, un certain nombre de per-

sonnes dans l'échantillon se déclarent directeur: 1,3 % ou responsable: 0,5 %, sans préciser la nature de leur fonction. Si l'on regarde l'employeur déclaré par ceux-ci, on note que parmi les directeurs 4 sur 5 exercent leur fonction dans une bibliothèque municipale ou une médiathèque, et 1 sur 5 en bibliothèque universitaire. On peut donc supposer, vu leur type d'activité, qu'ils sont pour la plupart ou conservateurs, ou bibliothécaires. Sur les 2 responsables sans mention recensés dans l'échantillon, 1 exerce dans une bibliothèque spécialisée et 1 dans le cadre de "Culture et Bibliothèque pour Tous".

Employeur	Effectif observé	Fréquence relative
Inconnus	2	0,5 %
Bibliothèque nationale et annexes	27	6,9 %
Bibliothèques municipales	191	48,7 %
Bibliothèques universitaires et assimilées	46	11,7 %
Bibliothèques spécialisées ou centres de documentation	13	3,3 %
Bibliothèques centrales de prêt	16	4,1 %
Bibliothèques d'art et de musée	5	1,3 %
Bibliothèques pour enfants	2	0,5 %
Bibliothèques d'hôpitaux	9	2,3 %
Médiathèques	5	1,3 %
Bibliothèques d'établissement d'enseignement	8	2,0 %
Bibliothèques des comités d'entreprise	16	4,1 %
Bibliothèques publiques	7	1,8 %
Bibliothèques publiques et d'information	1	0,3 %
Bibliothèques à l'étranger	2	0,5 %
Culture et Bibliothèque pour Tous	11	2,8 %
Autres bibliothèques	3	0,8 %

Discothèques	1	0,3 %
Enseignement professionnel	4	1,0 %
Edition librairie	2	0,5 %
Administration	4	1,0 %
En retraite	7	1,8 %
En disponibilité	1	0,3 %
Autres cas	2	0,5 %
Non précisé	3	0,8 %
Sans objet	4	1,0 %

Total	392	100,1 %
-------	-----	---------

Si l'on considère la répartition de l'échantillon observé par type d'employeur, on note que:

- 48,7 % des cotisants à l'ABF en 1986 exercent dans le cadre des bibliothèques municipales et on recense parmi ceux-ci:

- 8,9 % conservateurs, toutes catégories confondues,
- 27,7 % bibliothécaires,
- 46,1 % bibliothécaires-adjoints,
- 8,9 % employés de bibliothèque.

Ceux qui se sont déclarés travaillant dans le secteur pour enfants exercent tous dans des bibliothèques municipales. Par ailleurs le terme de médiathèque, hormis dans le cas de la médiathèque de la Villette, est utilisé pour désigner certaines des bibliothèques municipales dont l'inauguration s'est faite dans les années 80. Si l'on additionne ces catégories qui peuvent toutes être assimilées aux bibliothèques municipales, on obtient le chiffre global de 197, soit 50,2 % de l'effectif observé. (Le chiffre de 197 correspond

à la somme des catégories citées plus haut moins une personne travaillant à la médiathèque de la Villette).

- 11,7 % exercent dans les bibliothèques universitaires ou assimilées et on recense parmi ceux-ci:

- 47,8 % conservateurs, toutes catégories confondues,
- 13 % bibliothécaires,
- 32,6 % bibliothécaires-adjoints,
- 4,4 % documentalistes ou aides documentalistes.

- 6,9 % exercent à la bibliothèque nationale ou dans ses annexes, parmi ceux-ci on trouve:

- 51,8 % conservateurs, toutes catégories confondues,
- 29,6 % bibliothécaires-adjoints,
- 3,7 % employés de bibliothèque,
- pas de bibliothécaires dans l'échantillon observé.

A elles seules les personnes exerçant dans les trois types d'établissements mentionnés ci-dessus, représentent 67,3 % du total observé des cotisants à l'ABF en 1986.

#### GRUPE REGIONAL CHOISI PAR L'ADHERENT

	Effectif observé	Fréquence relative
Pas de groupe mentionné	21	5,4 %
Alsace	21	5,4 %
Aquitaine	23	5,9 %
Bourgogne	19	4,8 %
Bretagne	6	1,5 %
Centre	20	5,1 %
Champagne	4	1,0 %
Ile de France	93	23,7 %
Lorraine	1	0,3 %
Nord	6	1,5 %
Normandie	15	3,8 %
Paris	56	14,3 %
Pays de Loire	9	2,3 %
Rhône Alpes	19	4,8 %
Languedoc Roussillon	8	2,0 %
Auvergne	5	1,3 %
Poitou Charente Limousin	9	2,3 %
Midi Pyrénées	15	3,8 %
Provence Côte d'Azur Corse	36	9,2 %
Franche-Comté	6	1,5 %
Total	392	99,9 %

On peut noter qu'il n'y a pas toujours de relation entre la répartition des cotisants 1986 par région d'origine et celle des cotisants par groupe régional, ceci est surtout valable pour Paris et la région parisienne. En effet, on trouve

19,1 % de l'effectif observé originaire de Paris et 14,3 % de ce même effectif qui ont choisi comme groupe régional Paris...

(Pour la répartition par sections, voir page suivante l'étude des abandons).

**COTISATION VERSEE  
A L'ABF EN 1986**

Cotisation en francs	Effectif observé	Fréquence relative	Fréquence cumulée
40	7	1,8 %	1,8 %
50	45	11,5 %	13,3 %
60	7	1,8 %	15,1 %
80	71	18,1 %	33,2 %
100	2	0,5 %	33,7 %
120	189	48,2 %	81,9 %
160	71	18,1 %	100,0 %
Total	392	100,0 %	

Fonction	Cotisation moyenne
Conservateurs	132,4 F
Bibliothécaires	110,7 F
Bibliothécaires-adjoints	105,0 F
Employés de bibliothèque	72,3 F

On peut noter l'écart de cotisation moyenne entre les conservateurs et bibliothécaires mais dans cette dernière catégorie se trouve la plupart des personnes exerçant une activité de type bénévole qui paient donc une cotisation

plus faible que les bibliothécaires salariés.

Les autres fonctions, celles qui ne sont pas liées directement aux bibliothèques, représentent 13,4 % des cotisants 1986.

**6. LES ADHERENTS AYANT  
QUITTE L'ABF ENTRE 1981  
ET 1985**

Nous avons voulu approcher le phénomène de l'abandon en travaillant sur le fichier des abandons de 1981 à 1985. Sur une population concernée totale de 1399 personnes, nous avons prélevé un échantillon de 485 individus; ce qui donne un taux de sondage de 34,67 %, soit presque un tiers. Une enquête sur les motivations ou plutôt les non motivations, apporterait une meilleure approche du pourquoi de l'abandon. Par ailleurs, un certain nombre de variables qui manquent ici permettraient de mieux connaître les caracté-

ristiques propres de cette population. On pourrait ainsi envisager comme variables l'âge, la date du premier emploi.

Les chiffres utilisés sont les mêmes que pour le travail sur le fichier des adhérents 1986 à savoir, les effectifs, les fréquences relatives... (nous ne publions pas ici les fréquences cumulées mais avons rajouté, lorsque la comparaison était significative, la fréquence parmi les adhérents à jour de leur cotisation en 1986).

**Répartition par sexe:**

	Effectif observé	Fréquence relative
Sexe non mentionné	1	0,2 %
Hommes	76	15,7 %
Femmes	408	84,1 %
Total	485	100,0 %

On peut remarquer une légère différence avec la répartition par sexe vue précédemment. En effet, si 13,3 % des cotisants 1986 étaient des hommes, nous en avons ici presque 16 %.

**Fonctions professionnelles**

	Effectif observé	Fréquence relative	Fréquence adhérent 1986
Conservateur	121	25,0 %	21,0 %
Bibliothécaire	150	30,9 %	26,5 %
Bibliothécaire-adjoint	115	23,7 %	33,4 %
Discothécaire	11	2,3 %	2,0 %
Employé de bibliothèque	25	5,2 %	5,6 %
Documentaliste	18	3,7 %	3,6 %
Enseignant professionnel	1	0,2 %	0,3 %
Directeur/responsable sans mention	14	2,9 %	1,8 %
Elève bibliothécaire	1	0,2 %	0,8 %
Autres cas	18	3,7 %	3,8 %
Sans objet	11	2,3 %	1,3 %
Total	485	100,1 %	100,1 %

Il apparaît très nettement que les conservateurs et les bibliothécaires ont tendance à ne pas renouveler leur adhésion, alors que les bibliothécaires adjoints représentent un effectif parti-

culièrement stable. Il faut cependant savoir que parmi les bibliothécaires, on trouve 14 bénévoles des "Culture et Bibliothèques pour Tous".

**GROUPE REGIONAL CHOISI  
PAR L'ADHERENT**

		Effectif observé	Fréquence relative	Fréquence adhér. 86
	Pas de groupe mentionné	16	3,3 %	5,4 %
01	Alsace	11	2,3 %	5,4 %
02	Aquitaine	18	3,7 %	5,9 %
03	Bourgogne	12	2,5 %	4,8 %
04	Bretagne	13	2,7 %	1,5 %
05	Centre	23	4,7 %	5,1 %
06	Champagne	7	1,4 %	1,0 %
07	Ile de France	112	23,1 %	23,7 %
08	Lorraine	5	1,0 %	0,3 %
09	Nord	27	5,6 %	1,5 %
10	Normandie	17	3,5 %	3,8 %
11	Paris	93	19,2 %	14,3 %
12	Pays de Loire	12	2,5 %	2,3 %
13	Rhône Alpes	42	8,7 %	4,8 %
14	Languedoc Roussillon	22	4,5 %	2,0 %
15	Auvergne	14	2,9 %	1,3 %
16	Poitou Charente Limousin	22	4,5 %	2,3 %
17	Midi Pyrénées	11	2,3 %	3,8 %
18	Provence Côte d'Azur Corse	8	1,6 %	9,2 %
Total		485	100,00 %	98,5 %

Le groupe de Franche-Comté est de création trop récente pour avoir déjà enregistré des pertes (il représentait 1,5 % des adhérents de 1986). Un signe de bonne santé: avoir beaucoup

d'adhérents et en perdre peu (voir le groupe 18 ou le groupe 1...). Inversement avoir peu d'adhérents et en perdre plus est inquiétant...

**SECTION ABF CHOISIE  
PAR L'ADHERENT**

	Effectif absolu	Fréquence relative	Fréquence adhérent 1986
Non mentionnée	10	2,1 %	4,6 %
Bibliothèque nationale	32	6,6 %	6,1 %
Bibliothèques publiques	314	64,7 %	69,9 %
Bibliothèques spécialisées	76	15,7 %	8,4 %
Bibliothèques universitaires	53	10,9 %	11,0 %
Total	485	100,0 %	100,0 %

On remarquera l'importance des abandons dans la section des bibliothèques spécialisées par rapport à ses effectifs. Quant à la section des bibliothèques publiques, en régulière pro-

gression depuis plusieurs années, elle n'en connaît pas moins un nombre important d'adhérents qui ne renouvellent pas leur adhésion.

**CONCLUSION**

Ce travail nous a permis d'envisager la difficulté de l'analyse démographique sur des données concernant les adhérents d'associations. On peut cependant penser que la collecte de certaines données qui, jusqu'à présent, ne font pas partie des renseignements demandés aux adhérents par l'ABF, pourrait aider à la compréhension de certains phénomènes - comme ici l'abandon de l'association après quelques années d'adhésion. Il serait, par exemple, intéressant de demander l'année de naissance et, éventuellement, quelques précisions sur l'entrée dans la fonction professionnelle.

Le problème rencontré ici sur l'inadéquation entre les objectifs d'étude préalablement posés et la nature du fichier, peut se retrouver très souvent, dans la mesure où au moment de la constitution de la plupart des fichiers il existe rarement une réflexion à long terme sur l'éventualité future d'analyse

de ce fichier. C'est donc un problème que bon nombre de démographes seront amenés à rencontrer s'ils travaillent sur des fichiers déjà constitués ou d'après des données recueillies au cours de collectes auxquelles ils n'ont pas participé. Le développement de l'informatisation de la gestion des fichiers, notamment de ceux des adhérents, amène bon nombre d'associations à envisager l'analyse.

Ce type de démarche nécessite dans un premier temps une analyse du fichier en l'état, ce qui permet de mieux cerner les caractéristiques des adhérents et en fonction de la demande de l'association, de préciser les caractéristiques à demander pour rendre une gestion de fichier plus aisée et plus adaptée aux types de renseignements dont les associations auraient besoin pour leur fonctionnement. Ceci est peut être une nouvelle possibilité d'ouverture pour les démographes en quête de nouveaux horizons d'activité...